

Description des enjeux

Les pelouses rases sont relativement rares sur le banc communal, car les sols relativement favorables à la végétation ligneuse ont permis une couverture boisée haute sur la plupart des quelques sites non construits et non cultivés.

La colline du Devézou présente la particularité de renfermer quelques ares de zones à sols peu profonds permettant le développement d'une végétation rase qui correspond au faciès maigre de la pelouse à brachypode rameux ou pelouse méditerranéenne occidentale xériques (*Brachypodietum retusi* en phytosociologie).



La photo ci-dessus, prise fin janvier 2017, illustre cette végétation très basse avec un pied de *Phlomis lychnitis* (en haut à gauche), de nombreux plants d'iris nain (*Iris lutescens*) et des touffes d'herbe peu dense (*Brachypodium retusum*, dont le nom local est la baouque). C'est sur cette végétation que l'on peut trouver l'espèce protégée de Gagée (*Gagea granatelli* ou *Gagea lacataie* appartenant au groupe *granatelli*).

Extrait du DOCOB Natura 2000 « Pic Saint Loup » FR9101389 - Annexes - pp :174-176

Pelouses méditerranéennes occidentales xériques (*Brachypodietum retusi*)

Intérêt patrimonial :

Cet habitat agro-pastoral présente une belle diversité d'espèces et peut comporter des plantes remarquables comme *Gagea granatelli / lacataie*, protégée au niveau national. Il est aussi l'habitat d'une faune méditerranéenne remarquable et en déclin. De conservation prioritaire, son intérêt patrimonial est donc fort.

État de conservation - Évolution naturelle :

C'est un habitat qui tend à se fermer avec l'apparition d'arbustes comme le Genêt scorpion, le Génévrier Cade, le Pistachier térébinthe etc., notamment dans la zone sud du site. L'abandon progressif du pâturage concoure à cette régression des surfaces et l'état de conservation global

peut être ainsi jugé moyen, même si certaines zones offrent encore des étendues à *Brachypode* rameux en bon état.

La tendance évolutive est donc à l'apparition des différents stades de garrigue, passant par des formations basses à Thym et Genêt scorpion, puis des faciès à Genévrier oxycèdre et/ou Chêne kermès, avant l'apparition des stades forestiers de chênaie verte ou pubescente.

...

Menaces et possibilités de restauration :

Menacé par l'absence de pratiques pastorales et les perturbations anthropiques conduisant à la fermeture de la pelouse en garrigue et à l'enrichissement de certaines parcelles. Sur ce dernier point, certains gyrobroyages grossiers sur le secteur du Puech de Caucaliès ont délaissé sur place des matériaux végétaux se soldés par une banalisation des cortèges avec apparition d'espèces nitrophiles comme les ronces.

La restauration passe par la gestion du développement des ligneux en prévoyant si possible des actions de maintien des stades ouverts, avec entretien par du pastoralisme ovin.

Menaces

La construction du cimetière a bouleversé une part importante des sites les plus intéressants du point de vue du maintien de ce faciès à végétation rase, par terrassement et ajout de terre.

Les travaux de débroussaillage récents (2016) ont accentué les nuisances en impactant les quelques sites encore intacts sur le versant Est de la colline, sous le cimetière (déplacement de terre et accumulation de déchets ligneux)



Cette seconde photo montre comment une accumulation de matière organique provoque un changement de végétation favorisant les ligneux. Une évacuation manuelle des excédents de broyat pourrait favoriser la végétation basse adaptée aux sols les plus secs.

Pour une grande partie des sites, un retour en arrière n'est plus possible du fait de travaux de terrassement qui ont totalement modifié la végétation. La quantité de terre disponible favorise une végétation banale,

typique des bords de champs ou chemins, qui présente de plus une production de biomasse importante. Il importe de veiller à la gestion de cette biomasse, qui doit être absolument évacuée de la zone proche, et ne doit surtout pas être rejetée dans la zone en contrebas.



Photo 3 : Aspect de végétation de friche ayant remplacé les pelouses suite aux travaux du cimetière. La hauteur des végétaux atteint 50 à 80 cm de haut et va certainement nécessiter un entretien.

Aménagements en cours - sentier



Photo 4 : zone concernée en contrebas (est) du cimetière

Le tracé girobroyé du cheminement piéton et le banc installé ne semblent pas poser pas de problème particulier pour la parcelle à enjeu botanique. Un cheminement restant discret et sans apports de matériaux extérieurs permettrait d'éviter des bouleversements additionnels.

Pierre Ehret – SOS Lez environnement

Sources : Legifrance - Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire

Détails sur l'espèce protégée

<http://etienne.aspard.free.fr/gagealacaitae.html>

Liliacées. (Liliaceae). Gagea. Gagéa.



Gagea granatelli Parl. : Espèce protégée sur tout le territoire national.

Gagea lacaitae A. Terracc. (groupe des **Gagea granatelli Parl.**).

Assez rare.

Localisation.

Habitats : Coteaux plus ou moins caillouteux, calcaire.

Fleurs jaunes et vertes.

Taille : de 5 à 15 centimètres.

Fleurit du mois de mars à avril.

Plante vivace.



<http://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-28634-statut>



Prises de vue sur site - mars 2010 - P. Ehret